

■ **SUEZ**: Jacques Audibert a été nommé Secrétaire Général du Groupe Suez.

■ **DDT de la Savoie**: Thierry Delorme (ICPEF), est nommé directeur départemental adjoint des territoires de la Savoie à compter du 30 mai 2018.

■ **DDCS des Yvelines**: Angélique Khaled, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, est nommée directrice départementale adjointe de la cohésion sociale des Yvelines à compter du 1^{er} juin 2018.

■ **DDCS de la Vienne**: Cécile Nicol, inspectrice de la jeunesse et des sports, est nommée directrice départementale de la cohésion sociale de la Vienne à compter du 1^{er} juin 2018.

■ **DDPP de l'Eure**: Estelle Bordet, inspectrice principale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, est nommée directrice départementale adjointe de la protection des populations de l'Eure à compter du 4 juin 2018.

■ **ANSES**: Lise Fehner est nommée membre du conseil d'administration de l'Agence nationale de santé publique suppléante, en tant que représentante du ministre chargé de l'environnement, en remplacement de Xavier Strebelle.

■ **DRIAE Ile-de-France**: Amélie Coatic (ICPEF), est nommée directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'équipement et de l'aménagement de la région Ile-de-France, directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine, à compter du 1^{er} août 2018, pour une durée de cinq ans.

■ **MTES - DEB**: Fabienne Ricard, administratrice civile hors classe, est nommée sous-directrice de la protection et de la restauration des écosystèmes littoraux et marins, au sein de la direction de l'eau et de la biodiversité de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, à l'administration centrale du ministère de la transition écologique et solidaire à compter du 9 juillet 2018.

■ **CINOV**: Frédéric Lafage succède à Dominique Sutra Del Galy à la présidence de la fédération CINOV, l'une des deux fédérations patronales représentatives de la branche des bureaux d'études techniques et des cabinets conseils.

■ **DDT du Doubs**: Didier Chapuis (IDTPE), est nommé directeur départemental adjoint des territoires du Doubs à compter du 25 juin 2018.

■ **CIFL**: Daniel Weizmann, Président Directeur Général de VWR France, est le nouveau Président du Comité Interprofessionnel des Fournisseurs du Laboratoire.

■ **DDCS de l'Essonne**: Annie Choquet (IAS), est nommée directrice départementale adjointe de la cohésion sociale de l'Essonne à compter du 25 juin 2018.

Assises de l'eau

Le gouvernement présentera son plan de relance le 17 juillet prochain

Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, a présenté les résultats de la consultation menée auprès des élus locaux et les premiers éléments de diagnostic sur l'état des infrastructures de l'eau et l'assainissement. Le gouvernement devrait faire part de son plan de relance des investissements et de lutte contre les fuites le 17 juillet prochain.

Les Assises de l'eau, ouvertes le 24 avril dernier à l'occasion d'un Comité de Pilotage présidé par Sébastien Lecornu entrent dans le vif du sujet. La première phase, qui concerne le petit cycle de l'eau, doit en effet s'achever à la mi-juillet 2018 avant que ne démarre la deuxième, consacrée au grand cycle de l'eau. Trois groupes de travail ont été mis en place : le premier, chargé d'établir un diagnostic technique et financier de la gestion de l'eau et de l'assainissement, doit clarifier la situation par un diagnostic adapté des services publics d'eau et d'assainissement à l'échelon communal. Ce diagnostic doit permettre de repérer les collectivités en difficultés à partir de critères techniques et financiers afin d'identifier celles qui pourront bénéficier de l'aide de l'État. Un second groupe, centré sur l'ingénierie des financements, a pour objectif de déployer une ingénierie financière adaptée aux principaux types de situations rencontrées sur le territoire. Un troisième groupe centré sur l'ingénierie technique et juridique vise à guider les gestionnaires vers des choix raisonnables qui assurent un bon rapport qualité/prix.

Parallèlement, une concertation menée auprès des citoyens et des consommateurs a été lancée dans chaque bassin à l'initiative des



87 % des élus interrogés estiment que l'état de leur service est bon. Seulement 12 % d'entre eux estiment que la situation de leur service se dégrade. Mais ils portent un regard plus nuancé sur le prix actuel de l'eau: si 61 % le perçoivent juste, il ne suffit pas pour faire face aux besoins d'investissement pour 22 % d'entre eux.

agences de l'eau.

Une concertation des élus via un questionnaire Internet a déjà été réalisée. Lancée le 27 avril dernier, elle avait pour but de mieux cerner les perceptions des élus locaux ainsi que leurs attentes en matière d'eau et d'assainissement. Au travers de 2.500 contributions dont 70 % proviennent de maires, les élus ont d'abord exprimé un besoin clair d'accompagnement et de simplification: 64 % estiment qu'ils ont besoin de l'accompagnement de l'État (monter des projets locaux avec de l'ingénierie technique, financière et juridique) et plus encore attendent que l'État simplifie les procédures.

Ils perçoivent la situation de l'état des services comme acceptable: 87 % des répondants estiment que l'état de leur service est bon. Seulement 12 % des maires

estiment que la situation de leur service se dégrade. Mais ils portent un regard plus nuancé sur le prix actuel de l'eau: si 61 % le perçoivent juste, il ne suffit pas pour faire face aux besoins d'investissement dans 22 % des cas et se retrouve trop cher pour nos concitoyens pour 19 % d'entre eux.

Ils font le constat à 42 % d'un déficit de connaissance des réseaux d'eau et d'assainissement, principal enseignement de la consultation sur lequel les Assises de l'eau s'efforceront d'apporter des réponses. Un diagnostic détaillé, établi à partir des données renseignées par les collectivités dans le système d'information sur les services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA) en 2016, corroborait déjà le déficit de connaissance pointé par les

Analyses de l'eau

Photomètre compact PF-12^{Plus}

La flexibilité en *Plus*

Gagnez du temps et facilitez vos analyses

Nouveau
Turbidimètre intégré



Plus de polyvalence et de mobilité

Plus de précision dans vos analyses :

→ Intégration du contrôle de la turbidité pour l'analyse de la DCO (NTUCheck)

Plus de fonctionnalités :

→ 100 méthodes préprogrammées

→ Turbidimètre intégré (conforme ISO)

www.mn-net.com

MACHERY-NAGEL



MACHERY-NAGEL EURL - 1, rue Gutenberg - 67722 Hoerdt - France

France :
MACHERY-NAGEL EURL
Tél. : 03 88 68 22 68
Fax : 03 88 51 76 88
E-mail : sales-fr@mn-net.com

Allemagne
et international :
Tél. : +49 24 21 969-0
Fax : +49 24 21 969-199
E-mail : info@mn-net.com

Suisse :
MACHERY-NAGEL AG
Tél. : +41 62 388 55 00
Fax : +41 62 388 55 05
E-mail : sales-ch@mn-net.com

USA :
MACHERY-NAGEL Inc.
Tél. : +1 484 821 0984
Fax : +1 484 821 1272
E-mail : sales-us@mn-net.com



NOMINATIONS

■ **GRAIE:** Pascal Boistard, Directeur du centre Lyon-Villeurbanne d'Irstea a été élu président du Graie. Il succède à Frédéric Chérqui, lauréat d'une bourse européenne Marie Skłodowska-Curie, qui va poursuivre ses travaux de recherche en Australie pendant deux ans.

■ **DDPP de la Vienne:** Stéphanie Petitjean (IPCCRF), est nommée directrice départementale de la protection des populations de la Vienne à compter du 19 juin 2018.

■ **DDCSPP de la Haute-Marne:** Christophe Adamus (ICSPV), est nommé directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Marne à compter du 1^{er} juillet 2018.

■ **DDCS de Seine et Marne:** Alain Bleton, attaché principal d'administration de l'État, est nommé directeur départemental de la cohésion sociale de Seine-et-Marne à compter du 1^{er} juillet 2018.

■ **DDCSPP de Corse du sud:** Valérie Campos (ICSPV), est nommée directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Corse-du-Sud à compter du 1^{er} juillet 2018.

■ **DDCSPP de Loir et Cher:** Antoine Philipps (IAS), est nommé directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations de Loir-et-Cher à compter du 1^{er} juillet 2018.

■ **DDTM des Alpes Maritimes:** Clément Jacquemin, administrateur en chef de 2^e classe des affaires maritimes est nommé directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, délégué à la mer et au littoral, des Alpes-Maritimes à compter du 9 juillet 2018.

■ **DDCSPP de l'Aube:** Marie-Christine Wencel (ICSPV), est nommée directrice départementale adjointe de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Aube.

■ **DAAF de la Réunion:** Bertrand Guizard (ICPEF), est nommé directeur adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Réunion à compter du 1^{er} juillet 2018, en remplacement de M. Olivier Degenmann appelé à d'autres fonctions.

■ **DRAF de la Corse:** Catherine Marcellin (ICPEF), est nommée directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Corse à compter du 25 juin 2018, en remplacement de Mme Sylvie Malezieux appelée à d'autres fonctions.

■ **Ministère de l'agriculture:** Valérie Metrich-Hecquet (IGPEF), est nommée directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, à compter du 2 juillet 2018.

élus: seuls 50 % des services d'eau et 40 % des services d'assainissement publient leurs données.

Enfin, si l'on constate qu'1 litre sur 5 se perd dans les réseaux d'eau, on observe surtout de forts contrastes puisque seules 55 % des communes peuvent justifier de leur conformité quand 37 % ignorent leur situation et 7,5 % se savent non conformes...

Les résultats de cette consultation et les axes identifiés par les groupes de travail sont au cœur de plusieurs réunions locales organisées jusqu'à la fin de la première séquence des Assises de l'eau qui s'achèvera le 17 juillet prochain avec la présentation d'un plan de relance des investissements et de lutte contre les fuites.

Quel sera le contenu de ce plan? Les Canalisateurs estiment que les assises ne doivent pas se résumer à un plan de sauvetage pour des collectivités qui auraient mal géré leur patrimoine. « Si un plan d'urgence, qui se limite aux

collectivités les plus en difficultés, est nécessaire, s'y cantonner semble très préjudiciable pour la profession car il a pour effet pervers de récompenser, en les aidant, les mauvais élèves, au détriment de ceux qui pratiquent une meilleure gestion et ont de meilleurs résultats, expliquent-ils. Identifier les collectivités en décrochage et les aider est une première étape mais qu'en est-il des collectivités qui échappent aujourd'hui au filtre mais qui seront en difficultés dans 5, 10 ou 15 ans? Les Assises de l'eau doivent avoir une ambition plus grande et porter les solutions d'une bonne gestion patrimoniale et d'un investissement pérenne sur le long terme pour l'ensemble des collectivités ». Un point de vue pas forcément très éloigné des préoccupations exprimées par France Eau Publique qui regroupe une soixantaine de collectivités et opérateurs publics adhérents à la FNCCR et qui, tout en se félicitant de la tenue de ces Assises, craint que cette

mobilisation se résume à un vaste plan d'investissements dans les canalisations, occultant les autres enjeux de l'eau et de l'assainissement. « Le renouvellement des canalisations, tel que prôné par les pouvoirs publics, n'est pas le seul objectif des services d'eau et d'assainissement, qui s'attachent avant tout à assurer la qualité de l'eau potable distribuée et l'absence de pollution de l'environnement, explique FEP. Pour être efficaces, les investissements doivent être pilotés localement, même si les services en difficulté (conjoncturelle ou structurelle) doivent être accompagnés, grâce à des mécanismes de solidarité et de regroupement ». Pérennisation des financements (notamment des ressources et des missions des agences de l'eau), stabilité et visibilité législative et réglementaire, pilotage local de la politique de l'eau et renforcement de la maîtrise d'ouvrage figurent parmi les principales priorités exprimées par les collectivités et opérateurs publics. ■

Le secteur de l'assainissement non collectif se dote d'un label qualité

Le nouveau "Label Aquaplus Entreprise ANC" doit permettre aux titulaires de mettre en avant leurs innovations en matière d'assainissement non collectif, mais aussi d'asseoir leur légitimité dans le domaine du développement durable et du respect de l'environnement.

La démarche Aquaplus a été créée en 2004 par l'UIE en partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF) et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), devenue depuis Agence Française pour la Biodiversité (AFB). L'objectif était de valoriser les acteurs du secteur de l'eau pour

leurs réalisations exemplaires d'un point de vue du développement durable.

Lancé en partenariat avec le syndicat "Industries et Entreprises françaises de l'Assainissement Autonome (IFAA)", membre de l'UIE, ce nouveau "Label Aquaplus Entreprise ANC" a pour objectif de permettre aux entreprises qui le souhaitent de valoriser leur capacité d'innovation dans le domaine de l'assainissement non collectif tout en affirmant leur engagement en matière de développement durable et de respect de l'environnement.

Le Label sera délivré après examen du dossier par le Comité Aquaplus

qui réunit 35 organismes publics et privés intervenants dans le domaine de l'eau, soit plus de 50 experts représentant les agences de l'Eau, collectivités, ministères, ingénieurs conseils, industriels, etc.... L'évaluation se fondera sur les attestations, l'état de la certification ainsi que les actions concrètes menées en interne comme en externe vis-à-vis des clients ou fournisseurs selon une grille de plus de 50 critères portant sur les 3 composantes du développement durable: environnementale, sociale et économique. Les dossiers de candidature sont d'ores et déjà disponibles sur le site internet Aquaplus à l'adresse: <http://www.aquaplus-info.com> ■

Retrouvez toute l'actualité de l'eau sur le site

www.revue-ein.com